



14^{ème} FESTIVAL DU CINEMA ASIATIQUE DE DEAUVILLE
7 au 11 mars 2012

ELIGIBILITE _____

Afin de pouvoir participer au **14^{ème} Festival du Film Asiatique de Deauville**, les films devront remplir les conditions suivantes :

- être des longs métrages de fiction, ayant une durée supérieure ou égale à 75 minutes, produits majoritairement ou minoritairement par une société basée en Asie ou d'origine asiatique.
- avoir été tournés en 35mm ou en numérique. Les films tournés en numérique qui seront sélectionnés devront être diffusés sur support Betacam Digitale Pal ou HDCam Pal.
- n'avoir participé à aucune manifestation cinématographique importante en France et/ou en Europe (à l'exception des marchés du film), sauf décision contraire du Directeur du Festival.

Le Festival ne présente pas de courts métrages et de documentaires.

INSCRIPTION & REGLEMENT _____

La clôture des inscriptions, à l'aide du formulaire d'inscription, est fixée au 10 février 2012.

Le Festival ne demande pas de frais d'inscription. Tous les films doivent être soumis en DVD (PAL ou NTSC). Tous les films dont la langue parlée n'est pas l'anglais doivent être proposés avec des sous-titres anglais ou français. Merci de lire et de remplir le formulaire d'inscription avant de nous le retourner avec le DVD du film.

Les films retenus devront être présentés à Deauville en version originale sous-titrée en français et anglais. Un des sous-titrages est à la charge des participants.

ADRESSE D'ENVOI _____

A l'attention de Jérôme Lasserre

FESTIVAL DU FILM ASIATIQUE DE DEAUVILLE
c/o Le Public Système Cinéma
40, rue Anatole France
92594 Levallois-Perret Cedex
France

Tel : +33 1 41 34 20 33

Email : jlasserre@lepublicsystemecinema.fr

ANNONCE DE LA SELECTION _____

L'annonce officielle des films sélectionnés se fera fin février 2012. Les participants seront prévenus de la participation de leur film par email avant l'annonce officielle de la sélection.



14^{ème} FESTIVAL DU CINEMA ASIATIQUE DE DEAUVILLE
7 au 11 mars 2012

Merci de retourner ce formulaire dûment complété accompagné d'un DVD du film proposé avant le 10 février 2012

Please return this entry form together with a DVD screener of the submitted film no later than February 10th, 2012

1. FILM _____

Titre original / Original Title:

Titre anglais / English Title (if any):

Titre français / French Title (if any):

Pays de production / Country of production: **Année de production / Year of production:**

Date de sortie dans le pays de production / Release date of the film in its country of origin:

Langue(s) parlée(s) dans le film / Spoken language(s) in the film:

Festivals auxquels le film a déjà participé / Previous Festival participation :

Prix éventuellement reçus dans ces festivals / Awards won (if any) in these Festivals :

.....

Site Web Officiel / Official Website:

2. PRODUCTION / DISTRIBUTION _____

Producteur du film / Producer :

Société de production / Production company :

Adresse / Address:

Tel: **Fax:** **E-Mail:**

En co-production avec / in co-production with:

Société de ventes à l'étranger / World sales company (if any):

Adresse / Address:

Tel : **Fax :** **E-Mail :**

Distributeur du film au Maroc / Moroccan distributor (if one):

Adresse / Address:

Tel : **Fax :** **E-Mail :**

3. FICHE TECHNIQUE ET ARTISTIQUE / CREW & CAST

Réalisateur / Director:

Adresse / Address:

Tel: Fax: E-Mail:

Scénariste / Screenwriter:

Directeur de la photographie / Cinematographer:

Monteur / Film Editor:

Compositeur / Original Music Composer:

Interprètes principaux / Main Cast:

4. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES / TECHNICAL FEATURES

Format / Film Gauge: 35 mm / 35mm **Betacam numérique** / Digital Betacam **HD Cam** / HD Cam

Durée du film / Running Time: **Métrage** / Footage: **Nombre de bobines** / Number of reels:

Couleur / Color **Noir et blanc** / Black and white

Son / Sound: Mono Dolby A Dolby SR Dolby SR-D

DTS SDDS Autre / Other :

Format de projection / Aspect Ratio: 1,37 1,66 1,85 2,35 Scope

5. COPIES / PRINTS

Élément de diffusion fourni / Screening material provided :

Copie 35 mm / 35mm print **Betacam numérique** / Digital Betacam **HD Cam** / HD Cam

Nombre de copies fournies pour le Festival / Number of screening material provided for the Festival : 1 2

La copie est-elle sous-titrée en anglais ? / Is the print subtitled in English ? : **Oui** / Yes **Non** / No

La copie est-elle sous-titrée en français ? / Is the print subtitled in French ? : **Oui** / Yes **Non** / No

Valeur de la copie en vue de l'assurance du film / Value of the print for insurance (in Euros) :

Adresse d'origine de l'élément de diffusion / Print Source Adresse:

Responsable de la livraison / Contact name for delivery :

Tel: Fax: E-Mail:

Adresse de retour de la copie après le Festival / Return address for the print after the Festival :

Merci de se conformer au règlement joint pour les points concernant l'envoi et les frais d'expédition des copies ainsi que le sous-titrage des films. / Please conform yourself to the regulations of the Festival regarding the shipment costs and the subtitling of the film.

6. DOCUMENTATION ET MATERIEL PROMOTIONNEL / DOCUMENTATION & PROMOTIONAL MATERIAL

Merci de bien vouloir adresser au Festival la documentation relative au film pour inclusion dans le catalogue officiel du Festival. A des fins promotionnelles durant la manifestation, le Bureau de Presse du Festival devra disposer du matériel suivant : dossiers de presse, photos, affiches et extraits du film. Merci de bien vouloir vous conformer aux points du règlement concernant le matériel. / Please send to the Festival offices (for catalogue purposes) the additional entry material as specified in the regulations. The Press Office of the Festival will require, during the event, the following promotional material: press kits, photos, posters and TV clips of the film. Please refer to the regulations as to the specific material and quantities.

Dans le cas où des extraits ne seraient pas disponibles, autorisez-vous notre festival, et sous son contrôle, à faire enregistrer plusieurs jeux d'extraits ? / If TV clips are unavailable, do you authorise our festival and under its supervision, to tape several sets of TV clips ? **Oui / Yes** **Non / No**

Attaché de presse / Publicist :

Adresse / Adresse :

Tel : **Fax :** **E-Mail :**

7. ENGAGEMENT DE PARTICIPATION / PARTICIPATION AGREEMENT _____

Société de production prêtant le film représentée par / Production company lending the film represented by :

Nom / Name : **Position :** ..

Tel : **Fax :** **E-Mail :**

Pour le cas où la société prêtant le film n'est pas la société de production / In the event the company lending the film is not the production company :

Nom de la société / Name of the company :

Tel : **Fax :** **E-Mail :**

Représentée par / Represented by :

déclare être habilité par la société de production à prêter sa copie du film au Festival du Film Asiatique de Deauville et s'engage à ne pas retirer le film du Festival / declares to be empowered by the production company to lend the print of the film to the Deauville Asian Film Festival, and commits to not withdrawing it from the Festival.

J'ai pris connaissance du règlement du Festival du Film Asiatique de Deauville et en accepte la teneur.

I have read the regulations of the Deauville Asian Film Festival and accept them.

Date / Signature :

Merci de retourner impérativement ce formulaire dûment rempli avant le 10 février 2012 à :

M. Jérôme Lasserre

FESTIVAL DU FILM ASIATIQUE DE DEAUVILLE

c/o Le Public Système Cinéma

40, rue Anatole France - 92594 Levallois-Perret Cedex - France

Tél : (+33) 01 41 34 20 33 - Fax : (+33) 01 41 34 20 77 - Email : jlasserre@lepublicsystemecinema.fr

REGLEMENT I REGULATIONS

Le Festival du Film Asiatique de Deauville, dont la 14^{ème} édition se déroulera du 7 au 11 mars 2012, a pour but :

- de développer l'intérêt du public européen pour le cinéma asiatique, à travers la présentation de films inédits.
- d'aider à la diffusion et la promotion de films asiatiques sur le marché cinématographique européen.
- de célébrer le cinéma asiatique du passé, à travers rétrospectives, hommages ou carte blanche à de grandes figures du cinéma asiatique.
- de fournir un cadre agréable et décontracté pour des échanges entre professionnels asiatiques et européens sur la célèbre côte normande.

Le Festival se compose des trois sections suivantes :

a/ **La Compétition** : section compétitive de longs métrages de fiction destinée à révéler de nouveaux auteurs.

Un jury composé de personnalités du cinéma attribuera les deux prix suivants :

- * Le Grand Prix du Festival du Film Asiatique de Deauville – Lotus d'or
- * Le Prix du Jury du Festival du Film Asiatique de Deauville

b/ **La Compétition Action Asia**: section compétitive de longs métrages de genre (action, arts martiaux, aventure...).

Un jury composé de personnalités du cinéma attribuera le Prix Action Asia du Festival du Film Asiatique de Deauville

c/ **Le Panorama** : section non compétitive de longs métrages représentative de la diversité de la production asiatique de l'année.

1. Pour pouvoir participer au Festival du Film Asiatique de Deauville, les films devront remplir les conditions suivantes :

- être en 35mm, HDCam ou Betacam.
- être des longs métrages de fiction produits majoritairement ou minoritairement par une société basée en Asie ou d'origine asiatique.
- n'avoir participé à aucune manifestation cinématographique importante ou compétitive en France et/ou en Europe (à l'exception des marchés du film), sauf décision contraire du Directeur du Festival.

2. Les films présentés au Festival du Film Asiatique de Deauville sont sélectionnés sous la responsabilité de Bruno Barde, Directeur du Festival. Le Directeur du Festival se réserve le droit de statuer sur tous les cas non prévus par ce règlement.

3. Les films seront officiellement candidats lorsque le formulaire d'inscription, dûment rempli et signé, sera réceptionné par le secrétariat du Festival. Ce formulaire rempli constitue l'acceptation du règlement du Festival du Film Asiatique de Deauville. **La clôture des inscriptions, à l'aide du formulaire d'inscription, est fixée au 10 février 2012.**

4. **Les films proposés au comité de sélection du Festival du Film Asiatique de Deauville doivent être visibles avant le 10 février 2012.**

Les sélections s'opèrent soit en organisant à la charge du candidat une projection en 35mm (sous-titrage français ou anglais nécessaire) pour le comité de sélection, soit en faisant parvenir à la charge du candidat un DVD (sous-titrage français ou anglais nécessaire) au Secrétariat du Festival avant cette date.

5. Le Festival du Film Asiatique de Deauville prend uniquement en charge le transport des copies de Levallois-Perret à Deauville (et retour), ainsi que les frais de magasinage et d'assurance des copies du moment où elles sont remises au Festival du Film Asiatique de Deauville par le transporteur de l'expéditeur jusqu'au moment où le Festival les lui remet pour retour à l'expéditeur.

6. Pour des raisons techniques liées au sous-titrage, toutes les copies des films retenus pour le Festival du Film Asiatique de Deauville doivent être parvenues à Levallois-Perret au plus tard **le 17 février 2012**. Ces copies doivent être techniquement parfaites et vérifiées au préalable par le participant concerné. Les copies seront réexpédiées à leurs détenteurs à leurs frais dans un délai de 2 semaines après la fin de la manifestation.

7. Si une copie présentée au Festival du Film Asiatique de Deauville est perdue ou endommagée durant la manifestation, la compagnie d'assurances du Festival sera engagée à concurrence du prix de retraitage de la copie en laboratoire. Il est ainsi fortement conseillé aux participants au Festival de déclarer la valeur de la copie sur le formulaire d'inscription.

8. Les jours, lieux et heures de projection des films sélectionnés sont décidés par les organisateurs du Festival et seront communiqués aux participants dans la semaine du 27 février 2012.

9. Les films retenus devront être présentés à Deauville en version originale sous-titrée en français et anglais. Un des deux sous-titrages est à la charge des participants. Afin de réaliser le sous-titrage électronique français ou anglais des films retenus, chaque représentant d'un film retenu doit fournir au secrétariat du Festival à Levallois-Perret avant le 17 février 2012 un DVD du film ainsi que la liste des dialogues originaux du film et sa liste des sous-titres français ou anglais.

10. Le Festival du Film Asiatique de Deauville s'engage à ne présenter aucun film - sauf autorisation spéciale du producteur - à quelque personne ou organisme que ce soit avant la première projection dans le cadre de la manifestation.

11. Afin d'être publiée dans le catalogue officiel du Festival, la documentation suivante sur chaque film candidat doit impérativement parvenir au secrétariat du Festival à Levallois **avant le 10 février 2012** :

- ce formulaire rempli et signé
- un synopsis court
- une photographie et une biographie-filmographie du réalisateur
- un jeu complet de photos du film

Pour les besoins du Bureau de Presse du Festival, chaque participant devra faire parvenir au secrétariat du Festival à Levallois-Perret, **au plus tard le 2 mars 2012**, le matériel suivant (quantités indicatives) :

- 50 dossiers de presse du film, en français et en anglais
- 1 jeu de 3 photos haute définition du film
- 10 cassettes Beta d'extraits (si possible en version originale sous-titrée français)
- affiches ou autres supports publicitaires

12. Le Festival du Film Asiatique de Deauville fera tout son possible pour assurer des hébergements adéquats à Deauville pour les réalisateurs et acteurs des films présentés dans le cadre de la manifestation. Le Festival du Film Asiatique de Deauville pourvoira ces logements à un nombre limité de participants.

13. La participation au Festival du Film Asiatique de Deauville implique l'acceptation totale du présent règlement par le producteur, le distributeur ou son représentant.